

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Anne-Marie Goyet

<https://www.cadre21.org/membres/04495001db01eb89dea45de5>

Date d'obtention : 2023-11-24 19:12:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention qui permet de régler rapidement les cas de sextage/sextorsion/sexting. Elle nous aide à distinguer les cas impulsifs des cas malveillants. Le succès de cette méthode repose sur un partenariat entre l'école, le milieu policier et le DPCP

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Mes interventions seront guidées par la méthode SEXTO et ne dépasseront mon mandat/rôle: prise en charge de la situation sera rapide, aucune étape ne sera omise, les questions posées seront neutres et ne risqueront pas de nuire à l'enquête policière. Je me sentirai plus confiante et plus compétente dans les interventions à poser lors d'une situation de sextage puisque je sais comment intervenir, je connais les limites à ne pas franchir et je connais mes responsabilités dans une telle situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- respecter mon rôle (et mes responsabilités) et ne pas l'outrepasser
- prendre en charge rapidement la situation en suivant les étapes de la trousse
- ne pas voir/regarder les images/vidéos intimes
- travailler à limiter la propagation des images/vidéos intimes de la victime